1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	Isolit
Société	:	DeguDent GmbH Postfach 1364 D-63403 Hanau
Téléphone	:	+49 (0)6181/59-5767
Téléfax	:	+49 (0)6181/59-5879
Téléphone en cas d'urgence	:	+49 (0)180 / 23 24-555
Utilisation de la substance / de la préparation	:	Seulement à l'utilisation dentaire.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Informations sur les composants / Composants dangereux

- **glycerol** 15% - 20%
  No.-CAS 56-81-5 No.-CE 200-289-5
- **éthanol** 70% - 75%
  No.-CAS 64-17-5 No.-CE 200-578-6
  F; R11

Textes des phrases R, voir chapitre 16

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Enlever tout vêtement souillé ou imprégné.

Inhalation

Amener la(les) personne(s) atteinte(s) à l'air frais.
Appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon.
Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de paupière ouverte, rincer immédiatement abondamment pendant au moins 5 minutes à l'eau, le cas échéant avec un collyre.

Faire examiner par l'ophtalmologiste.

Ingestion

Rincer la bouche.
Après absorbtion de grandes quantités de substance:
Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.
Consulter un médecin.

Avis aux médecins

Après absorbtion de grandes quantités de substance:
Troubles possibles:
nausées, diarrhée, troubles gastro-intestinaux, hébétitude, cyanose.
Thérapie comme pour empoisonnement par l'alcool éthylique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

jet d'eau vaporisée, mousse résistant à l'alcool, CO2, poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

Formation possible de mélanges vapeur/air inflammables ou explosifs.
En cas d'incendie, refroidir à l'eau les installations de stockage exposées au danger.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser l'équipement de protection habituel lors des incendies.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

Méthodes de nettoyage

Diluer avec une grande quantité d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.
Conserver sous clé.
Conserver hors de portée des enfants.
Conserver le récipient bien fermé.
Ne pas respirer les vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

---

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

- **éthanol**

No.-CAS	64-17-5	No.-CE	200-578-6
Paramètres de contrôle	1000 ppm 1900 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
	5000 ppm 9500 mg/m3		Valeur Limite d'Exposition à court terme (VLE)(INRS (FR))

Mesures d'ordre technique

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée.
Appareil de protection respiratoire disposant d'un filtre A de couleur marron

Protection des mains

Porter des gants de protection réalisés dans les matériaux suivants: matérial résistant aux solvants.

Matériau de gants	caoutchouc butyle
Epaisseur du matériau	0,5 mm
Temps de pénétration	480 min
Méthode	Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

Matériau de gants	Caoutchouc fluoré (FKM)
Epaisseur du matériau	0,4 mm
Temps de pénétration	480 min
Méthode	Source: base de données GESTIS (système d'information sur les matières dangereuses des caisses de prévoyance des accidents)

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

protection préventive de la peau

Utiliser régulièrement une crème protectrice.

Protection des yeux

lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Eviter tout contact prolongé avec la peau.
Eviter de souiller les vêtements avec le produit.
tablier résistant aux solvants

Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger, boire, fumer, priser pendant le travail. Laver les mains et/ou le visage avant les pauses et à la fin du travail.
Ne pas respirer les vapeurs.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	aromatique

Données de sécurité

pH	7 Milieu:	eau
Point/intervalle de fusion	< -15 °C	
Point/intervalle d'ébullition	env. 100 °C	
Point d'éclair	28 °C	
Température d'inflammabilité	425 °C relatif à la substance:	éthanol
Limite d'explosivité, inférieure	3,5 %(V) relatif à la substance:	éthanol
Limite d'explosivité, supérieure	15 %(V) relatif à la substance:	éthanol
Densité	0,876 g/cm3	
Solubilité dans l'eau	soluble	

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Matières à éviter	aucun(e) connu(e)
Produits de décomposition dangereux	aucun(e) connu(e)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë	DL50 rat: 13600 mg/kg relatif à la substance:	éthanol
	DL50 rat: 12600 mg/kg	

relatif à la substance: glycérine

Irritation de la peau: Dégraisse la peau. En cas d'expositions fortes et prolongées

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Effets écotoxicologiques

Recherches écotoxicologiques inexistantes.

Toxicité pour les poissons: CL50 Leuciscus idus melanotus: 8140 mg/l
documentation
relatif à la substance: éthanol

Toxicité pour les daphnies: EC 3 Daphnia magna: 7800 mg/l
relatif à la substance: éthanol

Toxicité pour les bactéries: EC 10 Pseudomonas putida: 6500 mg/l
documentation
relatif à la substance: éthanol

Information supplémentaire sur l'écologie

Information supplémentaire: Eviter la pénétration du produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route ADR/RID/GGVSE (Allemagne)

Classe	3
Etiquettes ADR/RID	3
No ONU	1170
Groupe d'emballage	III
Plaque signalétique de danger	30 / 1170

Description des marchandises (Nom technique)
ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

Transport maritime Code IMDG/GGVS-Mer

Classe	3
No ONU	1170
Groupe d'emballage	III

No EMS F-E, S-D
Nom technique (Désignation officielle de transport)
ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR

Classe 3
No ONU 1170
Groupe d'emballage III
Nom technique (Désignation officielle de transport)
Ethanol solution

Transport par voies d'eau intérieures ADN/ADNR/GGVBinSch (Allemagne)

Classe 3
Etiquettes ADR/RID 3
No ONU/ Numéro de la substance 1170
Groupe d'emballage III
Description des marchandises (Nom technique)
ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

Indications sur le chargement/Remarques

IATA_C ERG-Code 3L
IATA_P ERG-Code 3L

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage selon la Directive-CEE

élément(s) déterminant les dangers

- éthanol

Phrase(s) de risque	R10	Inflammable.
Phrase(s) de sécurité	S 2	Conserver hors de portée des enfants.
	S 7	Conserver le récipient bien fermé.
	S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Législation nationale

limitation des emplois: Respecter les dispositions relatives à la limitation du travail selon la loi relative à la protection des jeuns travailleurs, la loi relative à la protection des mères salariées et de la loi relative au travail à domicile.

16. AUTRES INFORMATIONS

Textes des phrases R

- **éthanol**

R11 Facilement inflammable.

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

.